

VALLOIRE 21

2 candidates au service de l'intérêt général

Parce que le 21^{ème} siècle ne pourra pas être la répétition des 50 dernières années.

Michelle Martin Large, Institutrice, 52 ans

Martine Falcoz, Institutrice retraitée, 66 ans

À l'heure où les stations de montagne sont confrontées à de nombreuses incertitudes, elles se doivent d'accepter la réalité et de prendre en considération les difficultés annoncées.

Un élu est responsable de l'avenir. Pour garantir un développement économique harmonieux et préparer le futur et l'héritage que nous laisserons à nos enfants, il faudra prendre en compte les contraintes qui sont aujourd'hui connues et évidentes : réchauffement climatique, raréfaction des énergies fossiles, mutations économiques.

Gérer le site exceptionnel de Valloire et assurer un cadre de vie agréable et privilégié à ses habitants comme à ses visiteurs de plus en plus demandeurs de bien-être et de ressourcement, voilà une tâche passionnante qui motive nos candidatures.

Engagées depuis longtemps dans la vie associative, nous souhaitons mettre nos compétences et nos convictions au service de la collectivité et faire des propositions d'actions avec pour seul objectif l'intérêt général.

ENVIRONNEMENT / ECONOMIE : Nous sommes les gardiens de territoires qui permettent le rêve. Le tourisme ne doit pas détériorer ce qui constitue sa matière première : le paysage et le calme.

***** Donner à notre territoire un niveau élevé de qualité environnementale, pour faire de Valloire la pionnière des stations actives dans ce domaine.**

> **Mettre en place un Agenda 21**

- Faire le **bilan économique, culturel, architectural et environnemental** de la station.
- Définir de **manière participative** les objectifs à atteindre, créer **des conseils de hameaux**.
- **Signer et appliquer la Charte de l'environnement des stations de montagne**.
- **Préserver les zones sensibles** qui sont un des atouts de Valloire : les Cerces, les Trois Lacs, le Thabor, les zones humides... Envisager leur classement afin d'en faire un argument touristique supplémentaire.
- **Réhabiliter les secteurs dégradés** : Crey du Quart, vallées de l'Aiguille Noire, de la Lauzette (à classer), rives de la Valloirette (en particulier des Verneys à la Borgé), « merlon » de Poingt- Ravier, entrées Nord et Sud de Valloire, pistes de fond.
- **Maintenir et encourager l'agriculture de montagne** (protection du paysage et de l'environnement) tout en **évitant le surpâturage** qui dégrade les prairies de fauche, dévie les ruisseaux et est nuisible à l'équilibre de l'environnement.
- **Protéger les sources**, précieuses richesses naturelles à conserver et entretenir.
- Sensibiliser les propriétaires à la **nécessité de ne pas laisser les terrains en friche**.

***** Développer de nouvelles initiatives centrées sur l'environnement**

- Tout en maintenant la dynamique de la station, aller vers un **tourisme doux et harmonieux toute l'année** par une **diversification de l'offre touristique**, sans miser sur le seul ski alpin. Pour l'hiver, aménager un véritable réseau de pistes de ski de fond et de chemins piétonniers distincts, ainsi que des parcours raquettes. Pour l'été, remettre en état les sentiers non entretenus et en tracer de nouveaux (notamment entre les hameaux).
- **Réglementer** l'accès aux sentiers et chemins en les interdisant aux engins motorisés de loisirs ; s'opposer à la multiplication des pistes pour véhicules tout terrain.
- **Réorienter** les événementiels de la commune pour être **en accord avec l'image de station verte** : développer de nouveaux événementiels (cyclotourisme, culture, nature, patrimoine), renoncer à l'organisation de la Transvalquad et de la Foire aux 4x4.
- **Mettre en valeur les massifs remarquables de la commune** (Aiguilles d'Arves, Cerces, Chible, Thabor, Galibier) à travers le développement d'activités autour de la randonnée pédestre, du vélo (qui reste un atout important de la station avec le col du Galibier).

***** Développer ou réorienter les activités vers un développement qui soit réellement durable.**

- **Renoncer à l'équipement de nouveaux massifs** et de secteurs présentant une qualité paysagère, pour mieux se concentrer sur **l'amélioration du domaine skiable actuel.**
- Pour une **meilleure gestion de la neige de culture** et un **plus grand plaisir des skieurs, réserver l'enneigement artificiel aux secteurs réellement déficitaires et veiller à la non-utilisation d'additifs**
- Traiter le problème du **stationnement** et de la **circulation** dans Valloire. Penser **mobilité douce** avec, pour les vacanciers qui viennent en train, réductions sur les forfaits et taxe de séjour, partenariats divers avec les commerçants et prestataires de service.
- Élaborer le **Plan Local d'Urbanisme** en concertation avec la population.
- Dans le domaine de l'**immobilier**, encourager une meilleure utilisation des lits existants qui sont souvent sous-utilisés, **privilégier la rénovation du bâti actuel plutôt que l'urbanisation croissante de la station.**
- Encourager les **économies d'énergie et les énergies renouvelables.** À cette fin, nous proposons la création d'une **maison de l'environnement** qui regrouperait :
 - une **antenne d'information sur le développement durable** avec la participation des artisans locaux pour informer les habitants, les résidents et les touristes sur les énergies renouvelables, les économies d'énergie, le recyclage des déchets.
 - un **musée de pays** pour présenter avec les associations locales le patrimoine naturel et les traditions.
- **Valoriser l'architecture traditionnelle**, encourager son entretien et sa restauration ; préserver les hameaux.
- **Re-sensibiliser la population sur la nécessité du tri sélectif.**
- Créer des composts collectifs ; des jardins municipaux.

SOCIAL : Des familles vivent dans la station toute l'année, des jeunes y travaillent et veulent s'y divertir, les personnes âgées souhaitent rester chez elles le plus longtemps possible.

- Maintenir les services publics **toute l'année** (poste, gendarmerie).
- Maintenir la cantine scolaire en introduisant une alimentation bio avec repas préparés sur place pouvant être distribués aux personnes âgées ou dépendantes.
- Aménager une salle de sport à l'école dans les locaux existants
- Créer un gymnase pour le village
- Aménager une salle multi-spectacles. Rénover le Centre Culturel et créer une 2^{ème} salle de cinéma.
- Mettre en place un chéquier jeune pour leur permettre de bénéficier des activités culturelles et sportives.
- Mettre en place un co-voiturage « organisé » avec affichage des demandes et propositions pour les descentes dans la vallée et mise en place d'un site web dédié.
- Proposer un pédibus pour les élèves qui habitent à proximité de l'école.
- Développer les services de soutien à domicile pour les personnes âgées.
- Encourager l'installation d'un chirurgien-dentiste.

VIE CITOYENNE ET DEMOCRATIQUE

- Dans le cadre de la Charte de l'environnement, **créer un comité de suivi** (élus, professionnels, citoyens, représentants du milieu associatif)
- Donner au journal municipal une nouvelle formule plus ouverte aux acteurs locaux, aux associations et à l'opposition.
- Introduire plus de transparence dans les débats et les décisions du conseil municipal avec des compte-rendus détaillés et compréhensibles permettant à tous de suivre ce qui se passe.
- Mettre en place un site web de la mairie et de ses services donnant accès aux annonces légales, aux procédures à suivre, aux compte-rendus approuvés du conseil municipal, aux enquêtes publiques.
- Au nom de la liberté d'expression, mettre à disposition des associations des panneaux d'affichage sécurisés pour l'information du public.